



REPUBLIQUE DU BURUNDI

Ministère de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique « MENRS »

NOM DU PROJET : **PROJET D'APPUI A L'AMELIORATION DES
COMPETENCES ET DE L'EMPLOYABILITE DES FEMMES ET
DES JEUNES (PACEJ)**

AVIS DE SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTERET

Numéro de référence selon le PPPM : BI-PACEJ-398914-CS-INDV

**Services de Consultant : Consultant individuel (H/F) Spécialiste n°2 en Ingénierie de
Formation pour le Projet d'Appui à l'Amélioration des Compétences et de
l'Employabilité des Femmes et des Jeunes (PACEJ)**

N° du don : IDA-D8580

N° d'identification du Projet : P164416

0. Contexte du projet

Dans le but de l'amélioration de la qualité de l'offre de formation et des opportunités d'insertion des jeunes, la République du Burundi et la Banque Mondiale ont mis en place un projet intitulé «Projet d'Appui à l'Amélioration des Compétences pour l'Employabilité des Femmes et Jeunes (PACEJ)».

Conformément au programme hautement prioritaire du Gouvernement visant à développer le capital humain du pays et à améliorer les résultats en matière d'emploi des jeunes, le projet vise à trouver un équilibre entre l'investissement dans la qualité de la formation pour améliorer les compétences dans des secteurs stratégiques et la diversification des opportunités d'emploi pour les jeunes d'origines différentes.

Compte tenu du manque assez important d'investissements publics et de cadres institutionnels et techniques en matière de formation technique et professionnelle, le projet introduira des réformes systémiques pour combler ces lacunes, non seulement pour améliorer l'impact du projet, mais également pour jeter les bases d'investissements et d'interventions à venir.

Plus spécifiquement le projet vise à: (i) développer des cadres institutionnels et techniques pour des parcours de formation diversifiés alignés sur la demande de compétences attendues sur le marché du travail, (ii) mettre en place des mécanismes pour favoriser la coordination entre les ministères concernés et la coopération avec les organisations professionnelles du secteur privé, (iii) faciliter l'information entre les femmes, les jeunes, les centres et les entreprises.

Le Projet met aussi l'accent sur le développement des compétences numériques durables et de haute qualité. De ce fait, il vise à former des professionnels du numérique ayant le niveau et les qualifications requises afin de répondre au marché du travail sur l'ensemble des secteurs et nécessaires à la transformation numérique du Burundi.

En matière de diversification de l'emploi, le Projet a aussi pour objectif de développer une nouvelle génération d'entrepreneurs par opportunités. Plus spécifiquement le Projet va (i) développer les compétences entrepreneuriales à travers un apprentissage actif (apprentissage par la pratique) ; (ii) appuyer la création de nouvelles startups axées sur la croissance à travers de petites subventions et (iii) renforcer les écosystèmes d'entrepreneuriat pour les startups à travers des programmes de réseautage et de mentorat

1. Présentation succincte du Projet

L'Objectif de Développement de Projet (ODP) est d'améliorer l'accès aux opportunités de formation pour le développement des compétences et d'entrepreneuriat pour les jeunes, en particulier les femmes et les réfugiés, et d'en améliorer leur pertinence par rapport au marché. Les activités proposées dans ce Projet se déclinent en 3 composantes principales:

Composante 1. Améliorer le développement des compétences qui sont orientées vers le marché du travail

- Sous-composante 1.1: Améliorer la réactivité des prestataires de formation formels au marché du travail
- Sous-composante 1.2: Moderniser et développer l'apprentissage alterné
- Sous-composante 1.3: Développer les compétences numériques pour l'économie du savoir

Composante 2: Promouvoir l'entrepreneuriat des jeunes

- Sous-composante 2.1: Renforcer les compétences entrepreneuriales
- Sous-composante 2.2: Compétition de plans d'affaire
- Sous-composante 2.3: Appuyer l'écosystème de l'entrepreneuriat

Composante 3: Renforcer les systèmes de données pour le développement des compétences axées sur le marché, la gestion du projet, le suivi et l'évaluation et intervention d'urgence contingente

- Sous-composante 3.1: Renforcer les systèmes de données pour le développement des compétences axées sur le marché
- Sous-composante 3.2: Gestion du projet, suivi et évaluation.

Ce Projet est mis en œuvre à travers une Unité de Gestion de Projet (UGP), placée sous la tutelle du Ministère de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique.

Dans le cadre de l'amélioration de l'accès et la qualité et des formations par le développement des compétences orientées vers le marché de l'emploi et de moderniser et développer l'apprentissage alterné, le Projet a déjà recruté spécialiste en ingénierie de Formation. Compte tenu des résultats importants attendus, le Projet se propose de recruter un deuxième spécialiste en ingénierie de Formation dont les responsabilités et le profil sont définis dans les présents Termes de Référence.

2. Responsabilités du Spécialiste en Ingénierie de Formation.

Sous l'autorité du Coordonnateur du PACEJ, le(la) deuxième Spécialiste en Ingénierie de Formation devra participer dans la coordination, la supervision et le suivi de la mise en œuvre de la composante 1 du PACEJ, notamment les aspects liés au développement de la formation dans les filières appuyées par le Projet(en Bâtiments et Travaux Publics, peaux et cuir, Technologie Agro-Alimentaire, Agri-élevage et Technologie de l'Information et de la Communication, etc.)à la mise à niveau des structures d'Enseignement, de Formation Technique et Professionnelle existantes et au programme d'apprentissage.

De manière spécifique et non limitative, le Consultant accomplira en étroite collaboration avec le premier spécialiste en ingénierie de formation déjà en place au PACEJ, devra assurer les tâches suivantes :

- Conseiller l'Unité de Gestion du PACEJ dans la programmation, la planification des activités de développement des compétences au profit des jeunes ;
- Suivre l'exécution des activités liées à la restructuration des centres notamment l'analyse et la validation des études de dimensionnement, l'élaboration des curricula, l'appui au programme de formation des formateurs ainsi que la conception et la mise en place d'un nouveau modèle de gouvernance ;
- Participer à l'élaboration des conventions de partenariat entre l'Unité de Gestion du Projet et les partenaires du Projet et suivre / veiller à leur bonne exécution ;
- Appuyer les agences d'exécution pour l'amélioration des conditions de mise en œuvre des activités du PACEJ et fournir l'appui technique nécessaire ;
- Participer activement au dialogue avec le secteur public, privé et associatif à travers l'organisation ou la participation aux rencontres sur les thématiques liées au développement des compétences des jeunes, analyser et synthétiser des informations organisationnelles et relationnelles pour construire une intervention appropriée, pertinente au contexte professionnel, tenir compte des stratégies des différents acteurs de l'organisation ;
- Effectuer dans les zones d'intervention, des missions techniques de contrôle, de suivi et de supervision de l'exécution des activités du PACEJ liées à la composante 1, afin de s'assurer de leur bon déroulement sur le terrain. Dans ce cadre, rencontrer les bénéficiaires, les acteurs locaux pour recueillir leurs avis sur l'efficacité des programmes mis en œuvre ;
- Proposer les mesures et réajustements nécessaires pour une mise en œuvre efficiente des programmes exécutés en vue d'une meilleure atteinte des résultats attendus ;
- Travailler étroitement avec le spécialiste en Entrepreneuriat du PACEJ afin d'appuyer dans le diagnostic et accompagnement des démarches des projets d'entrepreneuriat des jeunes ;
- Appuyer le Spécialiste en Suivi-Evaluation dans l'élaboration périodique (trimestriellement, semestriellement et annuellement) des rapports d'activités sur la mise en œuvre des programmes ; y compris l'élaboration des notes techniques et mémorandums sur l'exécution des programmes et leur état d'avancement au regard des résultats attendus ;
- Participer à la conception des enquêtes, à la collecte des données pour le suivi et l'évaluation des résultats, identifier des défis et proposer des actions appropriées pour y remédier, relever des bonnes pratiques à répliquer et porter à l'échelle ;
- Participer aux réunions au sein du Groupe Sectoriel Education, en particulier le Groupe enseignement technique et formation professionnelle et informer des synergies/complémentarités éventuelles (opportunités) ou à rechercher, entre les différents projets dans le secteur de l'éducation, appuyer et contribuer aux discussions stratégiques du secteur ;
- Exécuter toute autre tâche jugée nécessaire par le Coordonnateur du PACEJ.

3. Ancrage institutionnel.

Le Spécialiste en Ingénierie de Formation est placé sous l'autorité et la supervision directe du Coordonnateur du Projet à qui il rend compte, adresse tous les rapports et à qui il apporte tous les conseils utiles en tout ce qui concerne la mise en œuvre technique du Projet.

4. Livrables.

Sous la responsabilité du Coordonnateur du Projet, le Spécialiste en Ingénierie de Formation est chargé de la mise en place des outils nécessaires à l'atteinte des objectifs du Projet. Ainsi, en collaboration avec les autres services opérant dans le cadre du Projet, le Spécialiste en Ingénierie de

Formation est responsable de la production des documents servant d'outils de travail d'une part et de la production des rapports périodiques d'autre part.

5. Profil du Spécialiste en Ingénierie de Formation.

Le deuxième spécialiste en Ingénierie de Formation devra avoir le profil suivant :

- Être titulaire d'un (des) diplôme(s) de niveau universitaire minimum BAC+4/Licence, Master, DESS, etc. en Ingénierie de formation, en évaluation dans le secteur de l'éducation, en sciences de l'éducation, Economie, Génie civil, Génie Mécanique, ou tout autre diplôme jugé équivalent.
- Avoir au moins dix (10) ans d'expérience dans les domaines de l'enseignement, de la formation, et l'insertion professionnelle ;
- Avoir l'expérience en utilisation des procédés méthodologiques référencés et variés en ingénierie de la pédagogie et en évaluation dans le secteur de l'éducation et/ou de la formation professionnelle et de l'enseignement aux métiers ;
- Avoir effectué une recherche sur les problématiques de l'enseignement technique et/ou la formation professionnelle au Burundi serait un atout.
- Avoir une bonne connaissance des problématiques liées à la formation professionnelle, entrepreneuriale, à l'enseignement des métiers et à l'emploi au Burundi ;
- Avoir une parfaite maîtrise de la langue française (écrit et oral) ;
- Avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique, des logiciels bureautiques courants (Word, Excel, PowerPoint) et de l'internet ;

6. Durée de la mission.

La durée des prestations est d'une année (01) renouvelable, après évaluation des prestations jugée satisfaisante des performances, et Avis de non-objection de la Banque mondiale. Au début des prestations, une période probatoire de six (06) mois sera observée et à l'issue de laquelle le Consultant(e) sera confirmé(e) dans son travail pour le reste de la première année.

7. Critères de performance

L'efficacité et les performances du Spécialiste en Ingénierie de formation seront mesurées en fonction :

- de la qualité des propositions de conception, construction et mise en œuvre des dispositifs de formation en vue d'améliorer la qualité et les performances des établissements publics de l'enseignement technique et la formation professionnelle dans les chaînes de valeurs des secteurs prioritaires ;
- de la qualité des mesures proposées et de leur mise en œuvre pour le développement des services d'insertion pour les jeunes déscolarisés et non scolarisés au marché du travail à travers une collaboration rapprochée avec le spécialiste en entrepreneuriat et le secteur privé ;
- de la qualité des mesures proposées pour le renforcement des structures d'intermédiation sur le marché de l'emploi et des programmes de stages et de formation ;
- de l'amélioration des systèmes d'information des jeunes à la recherche des stages et de la réinsertion professionnelle ;
- de la qualité des formations entrepreneuriales et des mesures d'accompagnement pour les jeunes chômeurs pendant et en post création.
- du Taux d'exécution dans les délais des recommandations des missions de supervision placées sous la responsabilité du(de la) Spécialiste
- du Taux d'exécution dans le Plan de Passation des Marchés (PPM) des activités du(de la) Spécialiste

- du Taux d'exécution dans le PTBA des activités du(de la) Spécialiste
- du Plan d'actions du Projet sur les activités du(de la) Spécialiste qui est élaboré régulièrement
- les rapports d'activités de l'Expert sont transmis dans les délais
- Comportement et moralité

8. Constitution du dossier.

Les candidats intéressés devront fournir un dossier composé de :

- ✓ Une lettre de motivation ;
- ✓ Un curriculum vitae ;
- ✓ des copies certifiées conformes à l'original des diplômes, certificats et tout autre document attestant l'expérience professionnelle;

Des renseignements complémentaires, en rapport avec les compétences et l'éthique des candidats présélectionnés pour le poste, pourraient être demandés au cours du processus de recrutement.

9. Condition d'emploi.

- Le/la Spécialiste en Ingénierie de Formation sera un Consultant individuel rattaché à l'Unité de Gestion du Projet ;
- c'est un poste de Consultant individuel à temps plein ;
- le Consultant individuel est appelé à s'abstenir de toute situation qui pourrait le mettre en conflits d'intérêts dans le cadre de la mission qui lui est assignée.

10. Rémunération et échéances de paiement.

Les termes de rémunération se feront conformément à l'Ordonnance Ministérielle N°540/1667 du 24/11/2020, portant harmonisation des rémunérations et les frais de fonctionnement des gestionnaires et personnels des projets financés par les Partenaires Techniques et Financiers (PTFs), en rapport avec la coordination des opérations.

11. Méthode et procédure de sélection.

« Le Consultant sera sélectionné selon la méthode de Sélection des Consultants Individuels, conformément au Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le financement de Projets d'Investissement (FPI), édition de septembre 2023 et conformément aux critères exigés au regard des présents termes de référence ».

La sélection du Consultant individuel sera effectuée par appel à candidatures. Il sera retenu, après avis de non-objection de la Banque Mondiale, en fonction de ses qualifications et expériences pertinentes et de sa capacité à réaliser pleinement la mission.

La procédure de sélection comportera deux (2) phases :

(a) Phase de présélection des candidats sur la base de comparaison des CVs des candidats sur 100 points ;

Cette étape sera constituée d'une présélection sur base de dossiers où seront retenus les candidats ayant les qualifications et l'expérience requises pour le poste conformément aux TdRs ci-dessus détaillés.

La répartition des notes pour cette phase sera faite dans l'esprit de ne retenir que les candidats ayant le meilleur profil en privilégiant l'expérience pertinente des candidats pour le poste qui sera notée à pas moins de 75 % par rapport aux autres critères.

A cette Phase, seuls les candidats ayant reçu une Note Minimale de 75% seront retenus. Au cas où aucun des candidats n'aura totalisé la Note Minimale de 75%, il sera alors retenu les trois premiers parmi ceux ayant reçu une Note Supérieure ou Égale à 70%.

(b) Phase d'interview des candidats présélectionnés sur 100 points.

Après la non-objection de la Banque mondiale sur les résultats de la présélection, il sera procédé à l'interview des candidats retenus

A la fin du processus, les candidats seront classés par ordre de mérite après pondération des différentes notes obtenues dans les 2 phases de la Sélection. La note du CV aura un poids de 70% et celle de l'interview 30% (le CV sera pondéré pour 70% et l'Interview pour 30%)

Les Candidats seront alors classés en fonction de leurs Notes Finales (N_f) obtenues sur CV (N_{cv}) et à l'Interview (N_i) combinées en utilisant les pondérations comme suit :

$$\text{Note finale } N_f = N_{cv} \times 70\% + N_i \times 30\%.$$

N.B. Le Comité de recrutement se réserve le droit d'utiliser tous les moyens à sa disposition pour s'assurer que les informations qui lui sont communiquées par les candidats sont exactes. En particulier, pour le candidat retenu, il vérifiera l'authenticité des diplômes et attestations présentés (original à l'appui) et s'assurera auprès des anciens employeurs et des personnes citées en référence que ce candidat possède les qualités morales et la probité nécessaire pour assurer la fonction pour laquelle il a été retenu

12. Dépôt des candidatures.

Les manifestations d'intérêt écrites doivent être envoyées par écrit à l'adresse ci-dessous par courrier ordinaire ou courrier électronique au plus tard le **13/03/2024 à 17 heures** (heure de Bujumbura, GMT+2).

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

A l'attention de Mme SAMANDARI Béatrice, Coordonnatrice du Projet PACEJ ;

Rohero I, N°28, Avenue Pierre Ngendandumwe

Immeuble Ultimate Tower, 1^{er} étage, bureau n° 04, Tél : +257 22 28 11 29

Bujumbura-Burundi

E-mail : pacej@pacej.bi , bsamandari@gmail.com avec copie à ntawunkundagaston@gmail.com et tsindayihebura@pacej.bi